

LA MISE AU POINT DES PROJETS DE M. DOUMER N'EST PAS TERMINÉE

C'est demain seulement que le Conseil des ministres pourra en délibérer

LA BESOGNE QUI IMPOSE AUX CHAMBRES
AVANT LA CLÔTURE
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

La mise au point des projets que M. Doumer compte soumettre à l'examen du gouvernement n'est pas encore terminée. En conséquence, le conseil des ministres qui devait se tenir aujourd'hui se trouve retardé de vingt-quatre heures.

C'est demain seulement, en effet, que la discussion pourra s'engager entre les membres du gouvernement sur les moyens propres à assurer l'équilibre budgétaire et l'assainissement financier.

L'accord s'établira-t-il, complet, entre tous les ministres ? Si oui, M. Doumer déposera le lendemain, c'est-à-dire samedi, les « projets du gouvernement » sur le bureau de la Chambre, et la commission des finances pourra en commencer aussitôt l'examen et la poursuite pendant la courte session qui sera à peine de quinze jours. Si non, le ministre des finances sera amené à déposer samedi pour prendre date les projets en blanc et le gouvernement se mettra à la recherche de formules d'accord entre la clôture de la session extraordinaire de 1925 et l'ouverture de la session ordinaire de 1926 fixée constitutionnellement au second mardi de janvier.

Quel jour sera close la session extraordinaire ouverte le 29 octobre dernier ? Dans les milieux gouvernementaux on paraît incliner à croire que le décret de clôture pourrait être le samedi. Mais il reste aux Chambres beaucoup de travail à faire, et il semble à priori que la date du 26 décembre soit trop rapprochée. En effet, la Chambre voudrait en terminer avec le budget des dépenses, or, il reste à examiner le budget des finances, ceux de l'imprimerie nationale, des Monnaies et Médailles, du chemin de fer de la Réunion et du service des postes, celui du Travail et, enfin, les chapitres réservés de divers ministères à propos desquels des discussions peuvent s'instaurer.

D'autre part la Chambre sera saisie, assure-t-on, dès aujourd'hui du projet ouvrant un douzième provisoire. Celui-ci donnera lieu inévitablement à un débat au Palais-Bourbon et peut-être à un autre débat au Luxembourg. Un cahier de crédits supplémentaires doit être soumis à l'approbation des deux Assemblées et à la Chambre une discussion sur le Maroc — à propos de ce cahier — est annoncée. Enfin il y a la loi des loyers dont le vote doit nécessairement intervenir ces jours-ci. Un grand nombre de députés considèrent qu'il sera difficile au Parlement dans ces conditions de pouvoir achever la besogne qui s'impose à lui avant mardi prochain 29.

HIER, AU MARCHÉ DES CHANGES LE FRANC A NETTEMENT RÉAGI

Une nouvelle réaction de notre devise s'est manifestée dans l'après-midi d'hier, alors que les transactions de la matinée laissaient prévoir au contraire une tension nouvelle des devises étrangères.

La livre avait, en effet, débuté à 133.40, en augmentation sur le cours de clôture de la veille, 132.30. Au même instant le dollar cotait 27.50. Mais progressivement notre devise réagissait si bien qu'à la fin de l'après-midi la livre était ramenée à 134 et le dollar à 27.

M. Paul-Boncour, rapporteur du projet de ratification du pacte de Locarno

M. Paul-Boncour a été, à l'unanimité, désigné comme rapporteur du projet de ratification du pacte de Locarno par la commission des affaires étrangères de la Chambre réunie sous la présidence de M. Joseph Barthélemy.

Déclarations de M. Gordon Canning au déjeuner de la presse anglo-américaine

M. Gordon Canning, l'ambassadeur d'Abd el Krim, qui a vaillamment tenté jusqu'ici d'entrer en contact avec le ministère des Affaires étrangères, était invité hier, au déjeuner hebdomadaire de la presse anglo-américaine. En présence des journalistes d'Angleterre et d'Amérique et de M. Moore, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, qui assistait au déjeuner et qui retourne à Washington, M. Canning a fait des déclarations qui précisent celles déjà publiées dans les journaux français.

Il a dit notamment :

— Si la France et l'Espagne veulent la paix et font les mêmes conditions que celles qui furent énoncées par M. Poincaré, dans ses discours d'été, l'entente est facile. Dès maintenant, Abd el Krim accepte l'autorité religieuse du sultan du Maroc. Il ne réclame plus l'indépendance du Rif et se contenterait d'un régime autonome.

D'autre part, que j'aurais ces conditions, je les ferais parvenir à Abd el Krim et, en moins de quinze jours, ses plénipotentiaires pourraient être à Tanger.

LA REINE-MÈRE D'ITALIE VA DE MIEUX EN MIEUX

Bordighera, 23 décemb. (dép. Havas.)
Voici le bulletin de santé de la reine douairière publié ce matin :

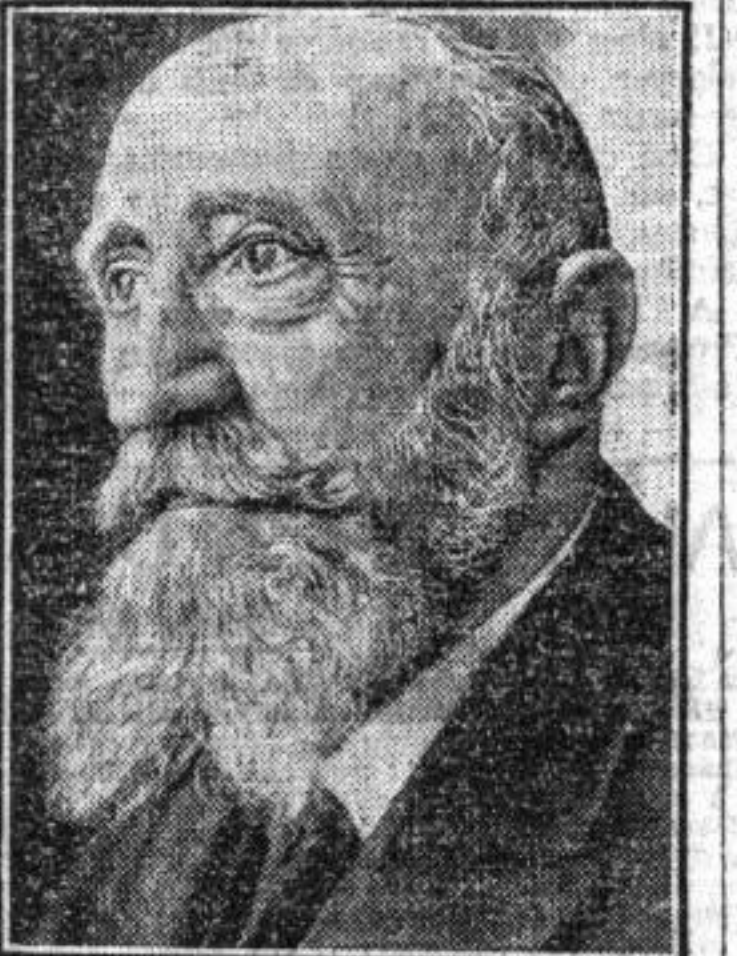
Le processus arthritique s'étend à la main droite. Le maximum de la température hier a été de 37.3. Les conditions générales sont satisfaisantes.

En raison de l'amélioration de l'état de santé de la reine, le duc de Gênes rentrera à Rome et la famille royale viendra entre Noël et le jour de l'An.

M. MILLIES-LACROIX ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES

M. HENRY CHÉRON RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET

Disons, tout de suite, que, pour l'élection du président, la lutte a été très vive, très chaude. Il n'a pas fallu moins de trois tours de scrutin pour que la commission des finances désignât le successeur de M. Paul Doumer. Et, pendant ces trois tours de scrutin, la balance n'a pas oscillé d'un degré — nous voulons dire d'une voix. Les suffrages se partageaient, égaux chaque fois, entre les



M. Millies-Lacroix

deux candidats : M. Millies-Lacroix et M. Clémentel, qui appartiennent l'un et l'autre au groupe de la gauche démocratique. Ils obtinrent chacun 17 voix au premier tour, 18 au deuxième, 18 au troisième.

Les partisans de M. Millies-Lacroix et ceux de M. Clémentel restaient obstinément fidèles à leur candidat.

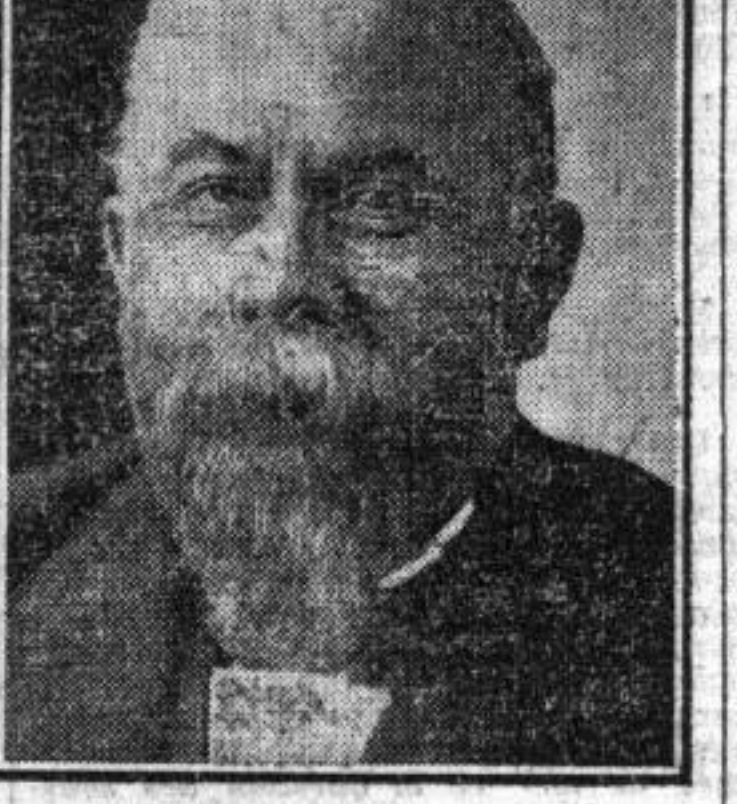
Comment les départager et comment faire un choix entre les deux concurrents. Ce fut très simple et très réglementaire, d'ailleurs. M. Millies-Lacroix est plus âgé que M. Clémentel.

M. Millies-Lacroix fut, par M. Raiberti, qui présidait la séance, proclamé au bénéfice de l'âge.

Voici donc les résultats des différents scrutins :

PREMIER TOUR	
MM. Millies-Lacroix	17 voix
Clémentel	17
Jeannequin	1
Bulletin blanc	1
DEUXIÈME TOUR	
MM. Millies-Lacroix	18 voix
Clémentel	18
THOISIÈME TOUR	
MM. Millies-Lacroix	18 voix
Clémentel	18

A nombre égal de voix, M. Millies-Lacroix fut élu, ainsi que nous



M. Henry Chéron

l'avons dit, au bénéfice de l'âge.

L'élection du rapporteur général fut plus vivement menée.

Deux candidats étaient en présence : M. Henry Chéron, président du groupe de l'Union républicaine, et M. Louis Pasquet, membre de la gauche démocratique.

Un seul tour de scrutin suffit pour assurer l'élection de M. Henry Chéron. Les voix se répartirent ainsi :

MM. Henry Chéron..... 18 voix
Pasquet..... 14
Marrad..... 2
Blanc-Martin..... 1
Bulletin blanc..... 1

Et le président de séance, M. Raiberti, déclara M. Henry Chéron élu. C'est la sixième fois que M. Henry Chéron remplit les fonctions de rapporteur général du budget.

Il les a exercées à la Chambre des députés en 1911, 1912 et 1913 et au Sénat en 1921 et 1922.

Nous croyons savoir que, désireux de se consacrer exclusivement à l'examen du problème financier, en dehors de toute préoccupation politique, M. Henry Chéron va prier ses amis de l'Union républicaine du Sénat de le remplacer à la présidence de ce groupe.

Ces votes acquis, M. Millies-Lacroix, très ému, remercia ses collègues en quelques mots :

— En reprenant cette présidence, que j'ai occupée pendant cinq ans et demi, quel que soit le petit nombre de voix qui m'y ait appelé, je tiens à vous donner l'assurance que je continuerai à m'y montrer laborieux, impartial et indépendant pour le contrôle de nos finances.

Je vous exprime, mes chers collègues, toute ma reconnaissance et vous assure de tout mon dévouement.

UN RAZ DE MARÉE AU JAPON

L'île de Yap est dévastée
New-York, 23 déc. (dép. Petit Paris.)
Suivant des messages de presse reçus de Tokyo, un raz de marée attribué à des tremblements de terre sous-marins vient de dévaster l'île de Yap, où toutes les habitations ont été détruites.

UNE ESCROQUERIE D'UN MILLION AU PRÉJUDICE D'ENTREPRENEURS

Un homme d'affaires leur faisait souscrire 10.000 francs pour bâtir des villas hypothétiques

Sans argent, sans « surface » et n'ayant à son actif que son assurance imperturbable et sa faconde, M. M. V... avait réussi à capter la confiance de nombreux entrepreneurs.

Il leur offrait des parts civiles de la Société Foncière et Immobilière de Villers-sur-Mers (Calvados). Chaque part coûtait 4.000 francs.

Moyennant quoi V... assurait aux entrepreneurs l'exclusivité des travaux de construction à exécuter sur les terrains achetés à Villers par la société en question.

Les mois passèrent. Certains souscripteurs de parts allèrent, sur place, se rendre compte des terrains acquis. Ils ne trouvèrent que des emplacements marécageux, impossibles à lotir et qui ne représentaient qu'une valeur d'achat globale de 630.000 fr., alors que les entrepreneurs avaient souscrit pour 1.700.000 francs.

Ils en firent l'observation au fondateur, qui répondit :

— Il est exact que je n'ai pu effectuer encore à Villers les travaux qui auraient « équipé » les terrains. C'est que la main-d'œuvre coûte trop cher et que l'argent est rare.

Mais laissez-moi du temps. Je m'occupe actuellement de fonder une société anonyme au capital de huit millions pour édifier à Villers un casino et un grand hôtel.

Sur ces huit millions, je vous rembourserai largement ; vous recevrez quatre millions.

Cette perspective, bien que rémunératrice, ne rassura sans doute pas certains souscripteurs, car, à la suite de plaintes, M. Mailleraud, juge d'instruction, chargea M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, d'une enquête discrète.

L'enquête établit que les maillerauds : elle révéla d'ailleurs que le « fondateur » avait en déjà maintes fois maille à partir avec la justice.

Les perquisitions effectuées dans ses bureaux rue de Madrid et à son appartement particulier, rue Truffaut, firent découvrir un rudiment de comptabilité où apparaissait un trou d'un million.

En raison de son âge et de son état de santé, M. Mailleraud a laissé l'inculpé en liberté provisoire.

L'Exposition coloniale ajournée

La Chambre a voté, hier, sans

LA RÉGLEMENTATION NOUVELLE DU PORT D'ARMES

M. René Renoult garde des Sceaux, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi visant à la fois la répression des actes de violence et la réglementation nouvelle du port d'armes, ainsi que la dissolution des associations reconnues coupables.

L'article premier de la loi du 24 mai 1834 est modifié comme suit :

1. — Tout individu qui aura fabriqué, dérobé ou distribué des armes prohibées par la loi ou par des règlements d'administration publique sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 100 à 4.000 francs.

2. — Celui qui sera porteur d'armes sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 1.000 francs.

3. — La peine sera de six mois à deux ans et d'une amende de 500 à 5.000 francs si l'individu a été porteur d'armes, soit dans un attroupement, soit dans une réunion publique ou en s'y rendant. Le coupable pourra, en outre, être frappé, pour une durée qui n'excèdera pas cinq ans, de l'interdiction de séjour établie par l'article 49 de la loi du 17 mai 1885.

Enfin, en raison de certaines campagnes menées par des associations ou groupements divers dont les dirigeants n'hésitent pas à produire chaque jour à leurs adhérents des excitations coupables à s'armer, à constituer des dépôts d'armes et à commettre des actes de violence, le projet prévoit, comme conséquence nécessaire d'une condamnation intervenue, soit contre les membres de ces organisations, soit contre ceux qui leur adressent des exhortations répréhensibles, la dissolution.

SADI LECOINTE VA RENTRER EN FRANCE

Rabat, 23 déc. (dép. Petit Parisien.)
Parvenu au terme de son engagement volontaire, l'aviateur Sadi Lecoigne se dispose à quitter le Maroc où il a laissé le vivant souvenir d'un admirable courage et de vertus militaires jointes à une extrême modestie. Chargé de l'organisation du centre de Beni-Malek d'où partirent les raids de bombardement dans la direction de Chechaouen, le capitaine Sadi Lecoigne fut l'objet de deux citations.

LA SUPPRESSION DES TRAMWAYS DANS LE CENTRE DE LA CAPITALE

Pour faciliter la circulation dans le centre de Paris, le comité consultatif des transports en commun, réuni hier à l'hôtel de Ville, sous la présidence de M. Doussé, secrétaire de la Seine, a émis un avis favorable à la suppression des tramways dans les rues Réaumur et du Quatre-Septembre.

Le comité a, d'autre part, approuvé le remaniement des lignes de tramways qui au départ de la place du Louvre passent rue de Rivoli et rue du Pont-Neuf. Ces lignes seront déviées par le quai de la Mégisserie. Il a enfin envisagé la création d'une ligne d'autobus de Paris à Juvisy, ainsi que celle de diverses lignes pour desservir Neuilly, Levallois, Clichy et Saint-Ouen.

LA TEMPÊTE A REDOUBLÉ DE VIOLENCE L'AUTRE NUIT

Sur tout le territoire, les réseaux télégraphiques et téléphoniques ont subi de très importants dommages

Le central téléphonique de Paris avait hier 350 lignes interrompues et les communications téléphoniques avec la province ont été presque complètement suspendues.

La tempête qui depuis trois jours soufflait sur la France a fait particulièrement rage durant toute la nuit de mardi à mercredi. Elle s'est cependant apaisée hier au début de l'après-midi.

De tous les points du territoire on signale des dégâts importants et des accidents.

Les réseaux télégraphiques et téléphoniques ont été fortement endommagés.

Des renseignements recueillis au secrétariat général des P. T. T., il résulte que, dès hier matin, le central téléphonique avait 310 fils interrompus. Toutes les directions étaient touchées, principalement la Bretagne.

Les communications étaient complètement suspendues avec l'Angleterre, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, les Pays-Bas, le Portugal ; elles étaient réduites avec la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

Les centres télégraphiques de Brest, Rennes, le Havre, Nantes, Caen étaient sans aucune communication, tandis que ceux de Marseille, Lyon, de la Côte d'Azur et de Bordeaux avaient leurs moyens d'action réduits de moitié.

La tempête ayant continué à sévir dans la matinée, à midi le chiffre des fils interrompus était de 350. Toutefois, grâce à des combinaisons de fils empruntés à des relations d'importance secondaire et utilisés pour constituer des liaisons plus importantes, il fut possible de rétablir une communication avec l'Angleterre et de reprendre contact avec le Havre. Par contre, au même moment, Montpellier était interrompu.

Les lignes téléphoniques n'ont pas été épargnées.

Les communications ont été totalement interrompues hier, avec Marseille, Nice, Valence, Cette, Lyon, Grenoble, Annecy, Chambéry, Clermont, Dijon, Reims, Maubeuge, Tourcoing, Fourmies, Dunkerque,

LE BUDGET DE LA SEINE SERA EN ÉQUILIBRE MOYENNANT LA CRÉATION DE 62 CENTIMES ADDITIONNELS

M. Fiancette, rapporteur général du budget du département de la Seine, a déposé hier, au conseil général, son rapport sur le budget de l'exercice 1926.

Pour la première fois depuis la guerre ce budget consacrera — selon les propositions du rapporteur — un équilibre réel obtenu sans recours direct ou indirect à l'emprunt et cela bien qu'il doive faire face au découvert de 9 millions du budget de 1925, résultant notamment de la gestion des transports.

Cet équilibre qui s'établit actuellement en recettes et en dépenses à 645.640.375 francs nécessitera un effort fiscal que le rapporteur général s'est efforcé de réduire dans la plus large mesure possible. Alors que le préfet de la Seine proposait dans son mémoire, pour le réaliser, la création de 89 centimes additionnels nouveaux, le rapporteur général, grâce à des compressions opérées notamment sur les transports, est arrivé à réduire à 62 le nombre des centimes à créer, soit une diminution de 27 centimes.

L'équilibre ainsi obtenu ne tient pas compte de certaines dépenses pour lesquelles des propositions ont été faites tardivement ou doivent encore être faites. Elles pourront, pour une grande partie, être reportées sur des exercices futurs. En tout cas, le rapporteur général demandera à l'Assemblée, en même temps qu'elle votera ces dépenses, d'en assurer la couverture par des recettes correspondantes, de façon que l'équilibre soit rigoureusement maintenu.

LES SOULIERS

Si une loi nouvelle doit nous donner la paix — la paix désarmée — dans nos rues, dans nos campagnes, dans nos ménages, nous ne pourrions que bénir cette loi.

Nous serons désarmés, pacifiques et légers... Et les armuriers se feront fleuristes pour nous vendre des gerbes de roses et de tendres bouquets de violettes.

Seulement, si la loi nous désarme, il faudra bien que la loi nous garantisse notre sécurité désarmée... Il faudra, bien, en toute équité, que la loi nous assure un recours formel contre elle-même, contre la police, contre l'Etat, au cas où nous serions victimes, désarmés, des violences de chenapans armés... Il faudra que l'Etat se reconnaisse responsable de tous les maux qui pourraient nous arriver dans les faubourgs ténébreux, dans la banlieue déserte, sur les routes...

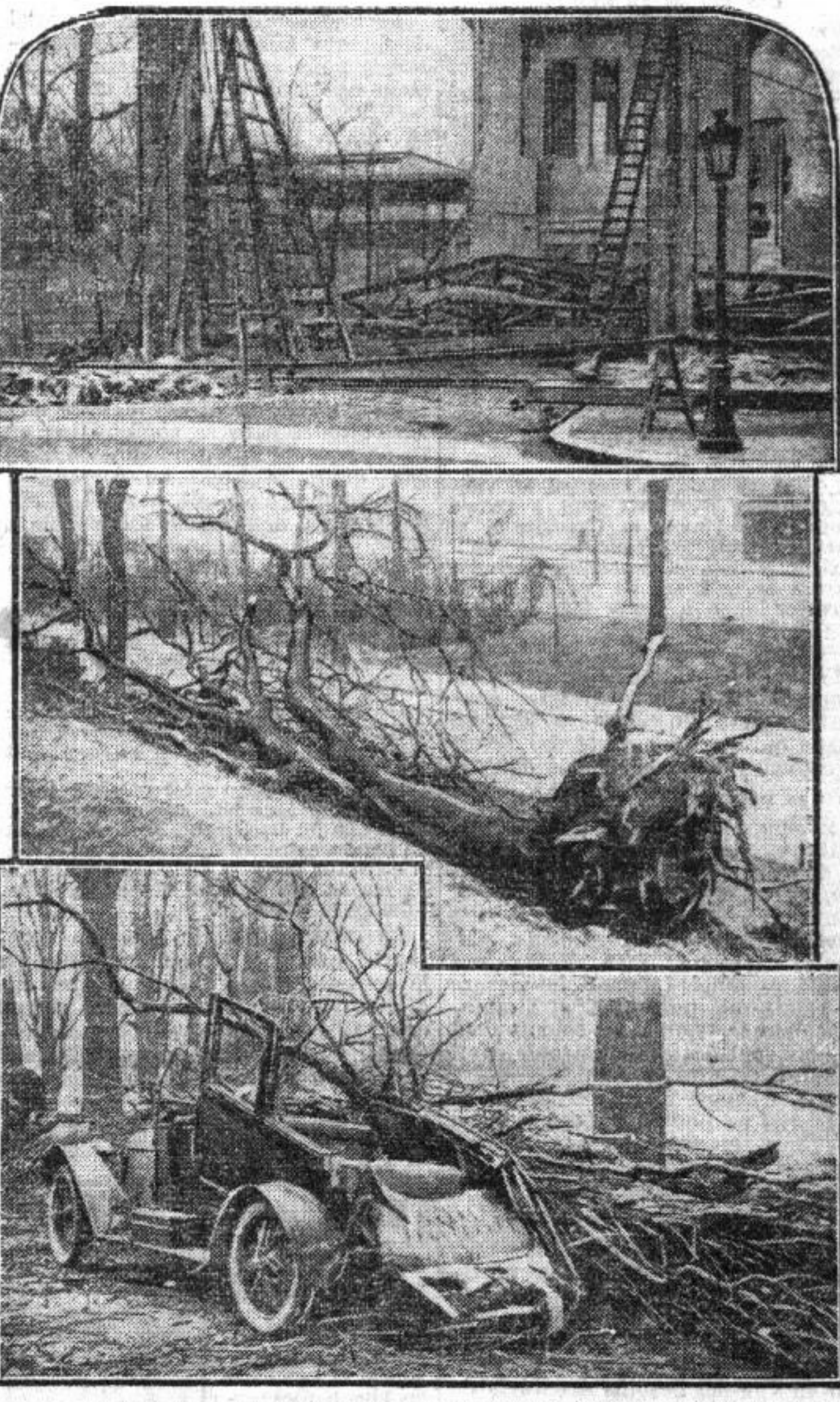


— Et faites-moi du beau travail, c'est pour les mettre dans la chemise !

LE POURVOI DES BANDITS DE CORMELLES REJETÉ PAR LA CHAMBRE CRIMINELLE

Marcel Pierson, Lucien Bierre et René Vannier, qui assassinèrent dans le bureau de poste de Cormelles-en-Parisis le facteur Porcherot, s'étaient pourvus, on le sait, contre l'arrêt de la cour d'assises de Seine-et-Oise qui le 21 novembre avait condamné à mort Pierson et Bierre et aux travaux forcés à perpétuité Vannier.

Leur pourvoi a été rejeté par la chambre criminelle de la cour de cassation.



En haut : les palissades jetées à terre à l'Exposition des arts décoratifs
En bas, à gauche : un arbre déraciné aux Buttes-Chaumont ; à droite : le taxi sur lequel un arbre est tombé à Bondouze, tuant un voyageur

Boulogne, Calais, le Havre, Rouen, Dieppe, Belfort, Nancy, Vesoul, Epinal, Mulhouse, Colmar, Caen, Cherbourg, Saint-Lô, Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper, Vannes, Lorient, Nantes, Montauban, Londres, Turin, Berlin, Francfort, Mayence, Trèves, Sarrebruck et Coblenche.

Elles furent réduites avec Saint-Etienne, Lille, Strasbourg, Metz, Bordeaux, Toulouse, Bruxelles, Genève et Amsterdam.

Les dégâts sont des plus gros sur les lignes près de Montargis, à Montargis, au Plessis-Belleville (où, sur

1 kilomètre, les fils et les poteaux ont été anéantis), à Hirson (où un pylône s'est écroulé), en gare de Tergnier, à Presles, à Pontoise et dans les départements de l'Aube, d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise.

Les travaux de réparation ont été entrepris activement sur tous les points du territoire, mais l'importance des dégâts fait prévoir des retards dans l'achèvement des télégrammes et la reprise des communications téléphoniques.

A la troisième page : les dégâts de l'ouragan en banlieue et dans les départements.

NOTRE ENQUÊTE EN SYRIE

LES REPORTAGES SENSATIONNELS DES CORRESPONDANTS ANGLAIS ou L'ÉMULATION DANS LA FANTAISIE

Les bandits étaient à Doumar, sur la route de Damas. Leur téléphone pour les prier de me laisser passer ? C'était une idée.

Donnez-moi la bande Akkache, si je de Beyrouth à la gare de Doumar.

Aucune réponse. Le personnel était parti se cacher. Il fallait gagner Damas.

Alions en auto jusqu'à Rayak. Là, nous prendrons le train.

J'arrive à Rayak. Le buffet me donne une chambre. J'y entre. Cette chambre me donne des puces. J'en sors. Et me voici sur la voie ferrée. Il était 7 heures du soir. Mon départ n'aurait lieu qu'à 5 heures du matin.

Mais, sur les rails, je vis s'avancer un convoi singulier. Une locomotive, un wagon à bestiaux, d'où sortait la nuit d'une merveilleuse, un compartiment de quatrième classe, fusils aux portières, puis une plate-forme portant un tank. Ce train de plaisir s'arrête.

— Ou allez-vous ? dis-je aux hommes du tank.

Le sergent renvoya :

— Va le demander à Gamelin.

Je cours vers le chef de gare :

— Vous vous trompez, me dit-il, ce n'est pas le train de plaisir, c'est le train blindé. Il va à Damas, par Doumar. Il ne prend pas de voyageurs.

Et le chef de gare, insensible à mon histoire de puces, refusa de me vendre un billet.

L'idée de réaliser une économie m'inspira. J'allai trouver le lieutenant du train, et je lui fis un beau sourire.

Il m'examina de haut en bas, et quand il fut bien sûr du genre d'individu que j'étais :

— Montez dans le wagon à bestiaux, me dit-il.

A 10 heures du soir, sans avoir eu l'avantage de saluer à Doumar, la famille Akkache, je débarquais à Damas.

Mon retour dans Damas silencieux

Ce ne fut pas une entrée triomphale.

Esprais-je être reçu par Hassan Kharat, ce veilleur de nuit, qui attaquait Damas au petit jour ? Non. Il passe la nuit dans les jardins. Qu'il y reste ! Au moins, je comptais trouver un arabadji (cocher).

— Arabadji ! criai-je dans le désert de la place.

Deux secondes après, la colline de Salhiyah me renvoya, en écho : Arabadji !

Mais j'ai des pieds. Je ne m'en vante pas, je m'en sers. Et je partis sur un seul homme. Comment, d'ailleurs, faire autrement ?

Des villes muettes, la nuit, ce n'est point rare. En Orient, dans les grandes circonstances, on voit des villes muettes. Ce n'est pas du silence, c'est de l'effroi. Les habitants ne sont pas seulement chez eux et enfermés, ils doivent être fêlés à l'un de leurs meubles. Rien ne bouge. Rien.

— Arabadji !

Généralement, ce cri suffit. Vous le lancez dans la rue, aussitôt une voiture surgit.

Ce soir, seule la colline m'entendait.

Je longeai la mosquée du pélerinage, Elie à cent vingt-six coupoles, exactement. Vous pouvez me croire. Je les ai comptées, une à une. Personne ne me dérangeait. Je vis la gare du Hedjaz. J'eus un espoir. Dans une gare, il y a sûrement un chef de gare.

— Chef de gare ! criai-je, ne vous dérangez pas. Je sais où je vais, c'est à l'hôtel Victoria, mais où se trouve l'hôtel Victoria ?

La gare était sans chef de gare. Je la connaissais à Damas. On ne la dirige pas. Cependant, c'est vrai. La sainte cité avait eu l'avantage de me nourrir de son propre froment, voilà cinq ans. Mais cinq ans, c'est bien loin !

— Sauvé ! Ils-jé soudain.

En effet, il me revenait l'hôtel Victoria était sur la Barada. Et je repartis d'une semelle assurée. Où était la Barada ?

Je réfléchis. Une rivière coulant, en général, dans la partie basse des paysages, je n'avais qu'à descendre. Je descendis pendant vingt-trois minutes.

— Ah ! que je voudrais rencontrer quelqu'un ! ne serait-ce qu'un chat galeux ! m'écriai-je de temps en temps.

Pas de chat galeux. Même pas un chat bien portant !

Je crus que j'allais avoir une compensation, c'est-à-dire de quoi m'occuper un moment. Une barricade s'élevait au bout de ma rue. Si c'était un gendarme syrien qui la garde, rien à redouter, il détaillerait en attendant mon pas. Mais fiers du bruit, c'est peut-être une sentinelle de France. J'appelai. Je dis :

— Surtout, ne tire pas, jeune homme ! Je ne suis pas un bandit de M. Hassan Kharat.

Mes discours étaient inutiles. La barricade se défendait seule. Sacs à terre, tonneaux, barils. Des barils ! Je les attendais. J'avais justement de beaux souliers neufs. Ils allaient y rester, comme restent sur la route tous les beaux souliers des reporters. Passons.

Voici mon hôtel. Il est très bien. Un peu sombre, mais respectable. Qu'il ait une porte, rien à dire à cela. Pourquoi ces barreaux de fer à cette porte ? Je n'étais pas encore couché !

Bref ! vingt-cinq minutes plus tard, je montais les escaliers. Alors j'entendis, dans l'hôtel un bruit bien connu. Dans toutes les chambres on tapait à la machine à écrire. C'est un concours ! pensai-je.

Un concours à la machine à écrire

J'allai m'inscrire sur le registre. La presse anglaise tout entière m'y précédait.

Il y avait là : Morning Post, Daily

DERNIERE HEURE

SERVICES TELEGRAPHIQUES & TELEPHONIQUES SPECIAUX DU PETIT PARISIEN ET DU COTES

LES EVENEMENTS DE CHINE

LE GENERAL FENG SERAIT ENTRE A TIEN-TSIN

Mais le général Kuo battait en retraite devant Tchong Tso Lin

Londres, 23 déc. (dép. Petit Paris.) — Selon des messages de Tien-Tsin, le général Feng serait entré dans cette ville la nuit dernière. La situation des 10.000 sujets japonais résidant dans cette ville inspire des inquiétudes. Dans les milieux officiels, toutefois, on estime que les troupes alliées, dont les effectifs s'élèvent à 2.000 hommes, sont en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Les troupes nationalistes auraient fait feu hier soir sur le train international qui assure le service de Tien-Tsin à Shan-Naïkuan et l'aurait forcé à retourner à Tien-Tsin. On mande, d'autre part, que le cabinet japonais a décidé de ne pas offrir sa médiation entre Kuo et Tchong de peur que cette offre ne soit mal interprétée et n'aggrave la situation.

KUO BAT EN RETRAITE

Changhai, 23 décembre (dép. Havas.) — Suivant un télégramme de source japonaise émanant de Moukden, l'armée Kuo Sung Lin contre les troupes du général Tchong Tso Lin, a échoué. L'armée du général Kuo Sung Lin bat en retraite dans la région de Hsin-Min-Fou.

UNE ENCYCLIQUE DE PIE XI

Le pape réclame pour l'Eglise l'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil

Rome, 23 déc. (dép. Petit Parisien.) — L'encyclique de Pie XI à l'occasion de la clôture de l'année jubilaire instituant une nouvelle fête en l'honneur du Christ-roi à une portée purement religieuse. Le pape rappelle l'averissement qu'il a donné par la première encyclique invitant le monde chrétien à réaliser une paix conforme aux principes de la doctrine fondée sur les sentiments de fraternité des peuples.

La seule allusion politique consiste dans la proclamation du droit de l'Eglise à réclamer pour l'exercice de ses fonctions spirituelles une entière liberté et l'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil.

LES NEGOCIATIONS ANGLO-TURQUES POURRAIENT AVOIR LIEU A ANGORA

Londres, 23 déc. (dép. Petit Paris.) — Il se confirme qu'au cours de la conversation qu'il eut hier soir à Downing Street avec l'ambassadeur de Turquie, le Premier fit au représentant d'Angora des avances conciliantes dans le sens indiqué par sir Austen Chamberlain dans ses discours de Genève. Si, comme on l'espère généralement, les négociations anglo-turques ont lieu à Angora, le rôle de l'ambassadeur turc qui sera chargé de les conduire au nom de la Grande-Bretagne.

Quant au nouveau traité, qu'aux termes de la décision de la S. D. N., la Grande-Bretagne doit conclure avec l'Irak, il va être élaboré immédiatement. Les négociations auront lieu à Bagdad et l'on espère qu'elles se développeront rapidement. Il ne s'agit, en principe, que de maintenir un vigoureux accord politique existant; les obligations militaires de la Grande-Bretagne sont consignées, en effet, dans un arrangement spécial, et l'on fait observer que la prolongation du mandat politique n'implique pas nécessairement une extension similaire des obligations militaires, puisque toute violation de la frontière fixée par le conseil de Genève relève désormais de la juridiction de la S. D. N.

Enfants carbonisés aux Etats-Unis au cours de fêtes

Londres, 23 déc. (dép. Petit Paris.) — Un message Reuter de New-York signale qu'à Erie (Pennsylvanie), au cours d'une distribution de jouets à l'occasion de Noël, un commencement d'incendie s'est déclaré. Une panique s'ensuivit. Trois enfants périrent et sept autres furent grièvement blessés.

A Buffalo (Etat de New-York), on signale également la mort de trois enfants, qui, durant l'absence de leur mère, mirent le feu à un arbre de Noël et furent brûlés vifs.

Bruzels. — Trois bandits polonais ont été condamnés hier à mort par la cour d'assises de Bruxelles.

Madrid. — Un agent de police a été tué à Victoria par des pistoleros dont un, sur le point d'être arrêté, s'est suicidé.

Genève. — Le colonel Van Wrede, ancien ministre des Affaires étrangères de Hollande, ministre à Vienne et doyen du corps diplomatique, est décédé à l'âge de 82 ans.

New-York. — Un terrible incendie a éclaté la nuit dernière dans une usine de la région de Bellare (Ohio), causant la mort de neuf ouvriers.

Rome. — Le pape a reçu dans la salle du conseil le corps des cardinaux pour la présentation des souhaits de Noël.

Une association nationale des ménages, veufs et veuves, a été constituée à New-York.

Washington. — Un traité général de commerce entre les Etats-Unis et l'Espagne a été signé.

Amsterdam. — Le vaisseau allemand "Prinzess Alice" a été saisi par une mine. Deux pilotes et un sergent ont été tués et un matelot a été blessé.

Genève. — Le 156^e régiment d'infanterie française a quitté Colmar pour rentrer en France.

Genève. — Le comité international de la Croix-Rouge a tenu une séance spéciale en l'honneur du 50^e anniversaire de son président, le général Moynier.

Kovono. — M. Tchitcherine est parti pour Nijni Novgorod pour rencontrer avec les ministres de l'Intérieur et de l'Education.

Halifax. — Le vapeur "Marmia" aurait été abandonné. Seize passagers ont été recueillis, huit ont disparu.

L'OURAGAN

L'ouragan qui, on l'a vu d'autre part, a si profondément troublé les services télégraphiques et téléphoniques a, par ailleurs, causé encore plusieurs accidents.

Sous la violence du vent, la cheminée, haute de quinze mètres, de la fonderie de cuivre de Pozen, 7, rue des Cloys, s'est démolie, durant la nuit, sur le toit d'un garage voisin dominant 40, rue Duhamel, appartenant à M. Brailon, adjoint au maire du dix-huitième arrondissement.

Après avoir brisé les vitres de la toiture, la cheminée est venue se briser sur les automobiles, dont trois ont été sérieusement endommagées.

La maison d'un terrain venant 322, rue des Pyrénées, renversée par le vent, est tombée sur un enfant de dix ans, André Demot, dont les parents habitent 3, rue Clavel. Blessé sur diverses parties du corps, le garçonnet a dû être pansé à l'hôpital Tenon.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

La ville de Beauvais a été privée complètement de courant électrique pendant toute la nuit. En différents endroits, les communications téléphoniques et télégraphiques ont été également interrompues pendant toute la journée. Au moulin municipal des eaux, la toiture a été complètement arrachée, ainsi que celles des bâtiments de l'Union commerciale, rue Saint-Christophe, et de plusieurs autres.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Vers 18 heures, au plus fort de la tempête, alors que le vent soufflait avec violence, plusieurs ormes qui bordent la route de Saint-Lazare, se sont abattus avec fracas. L'un des arbres est tombé sur l'automobile qui conduisait M. Gaston Thibault, cordier à Lavoisiers. La voiture a été complètement démolie. Le conducteur et un jeune garçon qui l'accompagnait sont indemnes. Sur la route de Saint-Lazare, un autre arbre, qui se trouvait devant la maison de M. Gaston Thibault, a été déraciné.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

UN DISCOURS DE M. KLOTZ

Amiens, 23 déc. (dép. Petit Parisien.) — Au début de la session extraordinaire du conseil général de la Somme dont il est le président, M. Klotz a prononcé une allocution dont voici les passages essentiels.

« Il y a quelques jours à peine — je crois que c'était celui même où M. Méline s'est rendu au Sénat pour la dernière fois — nous avions à discuter cette grave loi de finances qui comportait en même temps l'indemnité et l'aggravation de certains impôts. Je rencontrai M. Méline au moment où il gravissait l'escalier allégrement, malgré son grand âge, et comme je m'apprêtais à lui dire bonjour, il me dit : « Vous savez, mon cher Klotz, me dit-il, des projets qui viennent en discussion ? »

Je lui donnai quelques raisons techniques et j'ajoutai : « Je crois surtout qu'il faut les voter parce que c'est un acte de foi dans les destinées du pays. » Et M. Méline me répondit : « J'ai n'avez pas aperçu cet argument, mais il me décide ! » et il vota les projets. (Très bien ! très bien !)

Ce dernier acte politique de M. Méline fut, en effet, un acte de foi dans les destinées de son pays. Cet acte de foi, nous l'avons tous accompli à divers moments, et nous continuerons de l'accomplir chaque fois qu'il y aura un grand problème à résoudre.

C'est pourquoi je salue, dans cet ordre du jour, avec beaucoup d'intérêt, le geste qui a été esquissé par quelques industriels d'un département voisin. Depuis quelques jours, l'opinion publique est fort agitée autour d'un projet de loi qui a pour objet de modifier l'ordre d'indemnité, avec beaucoup d'intérêt, le geste qui a été esquissé par quelques industriels d'un département voisin.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

Un terrible ouragan s'est déchaîné, la nuit dernière, pendant plusieurs heures, sur la région de Beauvais, causant de nombreux accidents et d'importants dégâts.

LES SOCIALISTES ET LE POUVOIR

En vue du congrès national extraordinaire qui se tiendra à Paris le 10 janvier, les participationnistes ont rédigé des rapports où sont exposés leur point de vue respectif.

On sait que le conseil national du parti socialiste se réunira à Paris, le 10 janvier, pour se prononcer sur la crise politique actuelle. Avec effet, et à la suite des échanges de vues qui ont eu lieu au groupe parlementaire, les deux fractions qui continuent de s'y heurter, participationnistes, d'une part, et anti-participationnistes, d'autre part, ont chargé des délégués de rédiger respectivement un rapport. Pour les anti-participationnistes, MM. Lebas, Compiègne-Morel, Paul Faure et Bouisson viennent de terminer le leur.

Il y rappelle, d'abord, les conditions dans lesquelles le cartel des gauches a été constitué.

« Des coalitions électorales, déclareront-ils, considérées comme des dérogations exceptionnelles et passagères, mais sans confusion de programme et de tactique, telle avait été la volonté du parti exprimée dans la résolution unanime du congrès de Marseille. »

Puis ils exposent comment s'est appliquée la politique de soutien, qui a abouti à des divergences de vues, au sein du groupe parlementaire entre ceux qui la pratiquaient dans son esprit et ceux qui voulaient la transformer en une politique d'alliance.

« Pour nous, cette politique d'alliance et de collaboration ne peut qu'affaiblir le caractère de la valeur socialiste de la politique parlementaire du parti. »

En ce qui concerne proprement la participation socialiste à un gouvernement bourgeois, le rapport affirme que ce n'est pas un problème parlementaire, mais un problème de parti et d'organisation prolétarienne.

Puis, faisant ressortir les oppositions fondamentales qui surgissent au jour le jour entre le programme socialiste et les programmes des autres partis de gauche, il se prononce formellement contre une politique d'alliance parlementaire permanente, solidarisant entièrement l'action socialiste avec l'action d'autres partis.

« Il s'agit à l'heure actuelle de conduire une politique de défense prolétarienne. Or le parti ne peut remplir ce rôle qu'en gardant une liberté pleine et entière. Il ne peut mener une politique vigoureuse que s'il ne se sent pas entravé dans son action propre par les limitations des indécisions des autres partis. Pour cette œuvre, il n'a à se préoccuper que de la question de la politique d'expédients pratiquée depuis de longues années ; il doit présenter ses solutions propres et la volonté de faire pour elles un maximum d'efforts. Il faut lui laisser la clarté de juger les partis de gauche comme ils sont et comme ils ne peuvent pas les être ; il compromettrait les plus grandes fautes s'il acceptait avec la solidarité générale le vertige de l'action parlementaire gouvernementale qui ne pourrait qu'affaiblir son élan, sa force de pénétration, de rayonnement, sa puissance propulsive. »

Quant à la question de la prise du pouvoir, le rapport déclare :

« Nous avons naturellement toujours cru que le parti y serait prêt, même s'il ne songe pas à la considérer comme désirable ou indiquée. »

Bref, le rapport conclut en présentant les deux résolutions suivantes, qui seront soumises au congrès :

1^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

2^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

3^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

Le cantonnier et sa femme s'assomment à coups de marteau

Une vive discussion mettait aux prises, au cours du dîner, les époux Lacroix, tous deux cantonniers de la Ville de Paris et demeurant, avec leurs quatre enfants, au troisième étage de l'immeuble 103, rue Olivier-de-Serres.

Devant les enfants apeurés, des injures furent échangées. Puis le mari, fou de colère, s'empara d'un marteau, dont il porta un coup à sa femme. Mais celle-ci, s'armant d'un autre marteau, riposta. Un duel sauvage s'engagea, dont les voisins, accourus sur le palier, percevaient les échos, cris de douleur ou clameurs furieuses.

L'aine des enfants Lacroix, le petit Georges, onze ans, s'était enfui dès le début de la scène, pour aller chercher du secours. Il ramenait bientôt deux agents, qui enfoncèrent la porte et mirent fin à cette scène sauvage.

La femme, assez légèrement atteinte, fut soignée au dispensaire de l'hôpital de la Pitié. Le mari, dont l'état est jugé grave, a été admis à l'hôpital de la Pitié.

Un prince inculpé de vols et d'escroqueries

Vient, hier après-midi, au greffe du dépôt pour faire opposition à un jugement récent le condamnant par défaut, le prince M... Agé de trente-neuf ans, il est incontestablement écroué, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Geay, juge d'instruction, remis pour exécution à M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires.

La suite de diverses plaintes, le prince M... se trouve en effet, à l'heure actuelle, inculpé de vols, d'escroqueries et d'émises de chèques sans provision.

Au moyen d'un carnet de chèques subtilisé au directeur d'une agence de banque, il avait réussi à se présenter aux guichets mêmes de cette succursale trois chèques, bien qu'ils ne fussent pas revêtus de la « griffe » de la banque. Il en avait notamment remis un à son coaccusé, en paiement de son loyer.

Peu de temps après, le prince M... sous prétexte de sauver du suicide un souscripteur malheureux de la Société de l'élevage français des regards argentés, obtint d'un industriel de Neuilly, M. G..., un prêt de 10.000 francs, en échange d'un chèque de même valeur, mais pour lequel il n'y avait aucune provision.

Après avoir passé la nuit au dépôt, le prince M... fut interrogé, au début de cet après-midi, par M. Geay. Il accusa, après avoir été interrogé, d'avoir signé des chèques sans provision et de s'être approprié des fonds appartenant à la Société de l'élevage français des regards argentés.

Sur la proposition de M. Emile Mascard, à laquelle s'est associé M. Fiancé, rapporteur général du Budget du département, la septième commission du conseil général a décidé, hier, de faire l'avenue de 3 millions nécessaires pour accorder au personnel de la police de la banlieue, pour l'année 1925, les avantages qu'il réclame. Le remboursement de cette avance sera réclamé à l'Etat.

Une inconnue, blessée au visage est repêchée à Courbevoie

On a retiré, hier matin, de la Seine, à Courbevoie, le corps d'une femme inconnue qui portait au milieu du nez trois plaies s'écartant en forme de fourche.

La victime dans les vêtements de quoi on n'a trouvé aucun papier d'identité paraît âgée d'une quarantaine d'années. D'une taille de 1 m. 50, les cheveux châtains, les yeux marrons, le nez court et épais, elle était vêtue d'une robe marbrée, d'un manteau vert garni de fourrure. Il semble qu'elle ait séjourné quatre jours dans l'eau.

M. Vanegue, commissaire de police, a fait transporter le corps à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

Un jeune homme de seize ans se jette sous un train

Un jeune homme de seize ans, M. André-Maurice Buzé, demeurant à Pantin, 43, avenue Gazon, s'est suicidé en se jetant, hier matin à 8 h. 45, sous l'express Paris-Cherbourg, au kilomètre 38, près de la gare des Mureaux.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

3^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

3^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Rappelant au congrès de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son Etat, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aller l'indépendance de son action ;

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas se laisser préoccuper, se confondre systématiquement, et d'une façon permanente, avec eux, dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant, à la tribune, les projets et les résolutions du parti.

3^o Le parti socialiste, réuni en congrès extraordinaire, a profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses congrès.

Un cantonnier et sa femme s'assomment à coups de marteau

Une vive discussion mettait aux prises, au cours du dîner, les époux Lacroix, tous deux cantonniers de la Ville de Paris et demeurant, avec leurs quatre enfants, au troisième étage de l'immeuble 103, rue Olivier-de

moita. — DOUSSARD : Sous-corps de pompe avec regard. — FINLAY : Perfectionnement aux moteurs de commande de transporteurs à mouvement de va et vient. — DAVIES : Perfectionnement aux laminoirs à tôles.

1) Pour le dépôt de brevets d'invention, marque de fabrique en tous pays, s'adresser le MANUEL GUIDE d'Écriture adressé par M. BOETTCHER, 37, Boulevard Saint-Martin, Paris.

L'ANÉMIE EST VAINCUE
grâce à la Quintonine, avec laquelle on fait un excellent vin fortifiant, qui triomphe de l'anémie la plus rebelle et ramène rapidement l'organisme affaibli. La Quintonine, 3 fr. 25. — Toutes pharmacies.

LE MIROIR
DES SPORTS
Voir dans le numéro de cette semaine:
LE MATCH DE SÉLECTION
DE RUGBY À BORDEAUX
(Photographie de l'envoyé spécial du "Miroir des Sports")

Brown bat Romero à Londres

Les effectifs des nageurs à l'école, dans l'armée et la marine, par E.-G. DRIGNY. — Le Challenge Biscot. — Le R.C. Roubaix éliminé de la Coupe de France par Saint-Ouen, par GABRIEL HANOT. — Football-leurs américains au jeu et au ravitaillement. — La France battue par son Roste, par Géo ANDRÉ. — La mort de Sidé. — La brillante victoire de Brétouzel sur Alverel, par VICTOR CHAPIRO. — Le curling, sport national de l'Écosse en hiver. — Le patinage artistique à Saint-Moritz. — Au jour le jour, par JACQUES CÉZEMBRE. — Stade Français contre First Vienna, par MARCEL ROSSINI. — Les joueurs de hockey d'Oxford à Paris, par MAXIME LANET.

55 PHOTOGRAPHIES
ET
Isabelle au Volant

Roman inédit d'aventures automobiles
de **ROBERT DIEUDONNÉ**
Illustré par RED

Le Numéro : 60 Centimes
18, rue d'Enghien — PARIS-X*

une boisson
de quinquina Labarraque, il
les guérit de suite.

dose d'un verre à liqueur après chaque repas,
aps, les forces des malades les plus épuisés,
us les maladies de langueur et d'anémie les
tre rombée, les névroses les plus tenaces dispa-
itement.
ar les maladies, le travail ou les excès ; les
apide ; les jeunes filles qui ont de la peine
ui relèvent de conches ; les vieillards affaiblis
nt prendre du vin de QUINQUINA LABARRAQUE,
ux convalescents.

toutes les pharmacies.
la demi-bouteille..... 8 fr. 50
RERE, 19, rue Jacob, Paris.
C'est tout.

NAMES !..
 de l'estomac, ou de l'abdomen, ou si
 grossir", portez la nouvelle
re-Maillot
Clarans
 UR MESURE
 ablement le corset.
 us les cas de ptose, rein
 et utérines, obéïté, etc.
 toutes les dames désirant rester
 nt supporter le corset.
CLAUVERIE
 de la Rue La Fayette) Métro : Louis-Blanc
 à 7 heures, par dames spécialités.
 adressée gratuitement sur demande.



